

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DGRI 84 Convention avec Abidjan pour l'organisation d'un séminaire francophone sur la lutte contre le VIH/sida en Afrique.

MM. Patrick KLUGMAN et Bernard JOMIER, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de l'autoriser à signer une convention de coopération avec le District Autonome d'Abidjan ;

Sur le rapport présenté par Messieurs Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^e Commission, et Bernard JOMIER au nom de la 4^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention de partenariat avec le District Autonome d'Abidjan, dont le texte est annexé à la présente délibération.

Article 2 : La Ville de Paris contribuera à l'organisation du séminaire francophone sur les stratégies municipales de santé, à hauteur de 70 000 euros pour l'organisation logistique de l'événement.

Article 3 : Les dépenses correspondantes, évaluées à 70 000 euros, seront imputées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris au titre des relations internationales, exercices 2016 et suivants, centre financier 07, fonction VO48, fonds 120, chapitre 011, natures 6251, 6256, 6232, 61352, 6226, 6238, 6233, sous réserve du vote des crédits par le Conseil de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO